

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL803

présenté par
M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE 23

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« Dans cette position »,

les mots :

« En position de détachement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.